



Cofinancé par
l'Union européenne



**Association « La Prod'Factory »,
Ecole de Production du Sud de l'Aisne
8 Avenue du Pré des Barres, 02400 Epaux-Bézu**

Procès-Verbal de l'Assemblée générale du 15 avril 2024

Le 15 avril 2024 à 14h, s'est tenue l'Assemblée Générale (AG) de l'association « La Prod' Factory », Ecole de production du Sud de l'Aisne dans la salle de classe à l'étage de l'établissement de La Prod'Factory au 8 avenue du Pré des Barres, 02400 à Epaux-Bézu.

Sont Présents (PJ : feuille d'émargement) :

- Luc LARRATTE, Dirigeant, société 3 AXES, Château-Thierry,
- Laurence LOITS, Directrice, Mission Locale, Château-Thierry,
- Nicolas MARTIN, Dirigeant, société UMA, Neuilly-Saint-Front,
- Véronique MOREL, Bénévole et ex directrice du CIO, Château-Thierry,
- Christophe TOUSSAINT, Dirigeant, société DSM, Viels-Maisons,
- Jérémie PIS, Directeur d'agence, société AGENOR, Château-Thierry,
- Elisabeth CLOBOURSE, Présidente de la Communauté de Commune du Canton de Charly-sur-marne (C4), Charly-sur-Marne et conseillère Régionale
- Pamela VANHAREN, Responsable des Ressources Humaines, VOSSLOH
- Jean-Paul CLERBOIS, Directeur pédagogique de l'établissement La Prod'Factory
- Antoine SELOSSE, Dirigeant de la société NTN,
- Fabrice BERTRAND, Responsable de site, PROMEO, Soissons,
- Etienne HAY, Président de la Communauté d'agglomération de la Région de Château-Thierry (CARCT), Château-Thierry
- Allison DUFRENOIS, experte comptable, Responsable de site Prospectives et Finances
- Dahbia MAROTTE, mère de Sarah BARRAS
- Murielle BENARD, mère de Louka BENARD

Sont Excusés :

- François MANIETTE, Dirigeant de la société CARON, Bezu St Garmain
- Serge BLANCHARD, Dirigeant de la société CIFRA, Château Thierry
- Eugène SEBASTIEN, Vice-Président de la Communauté d'agglomération de la Région de Château-Thierry
- Annie PARMENTIER, secrétaire de la sous-préfecture de Château Thierry

Conformément aux statuts de la Prod'Factory, par la présente le quorum est atteint.



Cofinancé par
l'Union européenne



L'Assemblée Générale est présidée par le Président Monsieur *Luc LARRATTE* et la Directrice des Opérations Madame *Mélanie DAUDE*.

Puis ils rappellent que l'Assemblée Générale est appelée à débattre et statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport moral
- Présentation du rapport financier
- Nomination d'un commissaire aux comptes
- Calendrier prochain CA et AG

Enfin, un support PowerPoint a été projeté et Madame la Directrice expose les rapports. (PJ : Support power point)

Elle ouvre la discussion. Un débat s'instaure entre les membres de l'Assemblée Générale.



Cofinancé par
l'Union européenne



1. Présentation du rapport moral :

Luc LARRATTE, Président de séance a invité les participants à la réunion à ne pas hésiter à l'interrompre afin de poser des questions tout au long de la présentation. Ci-dessous les compléments apportés oralement par le Président de séance sur la présentation des rapports

1a. Etapes clés de 2023 :

- Obtention du pré Label en janvier 2023
- Nomination de la Directrice des opérations en mars 2023
- Commande du parc machines en juin 2023
- Remise des clés du bâtiment en juillet 2023
- Mise aux normes du bâtiment en été 2023 (ERP)
- Recrutement de l'équipe pédagogique et administrative été 2023
- Recrutement des élèves de mars à décembre 2023
- Ouverture de La Prod'Factory le 04 octobre 2023
- Inauguration de La Prod'Factory le 04 décembre 2023
- Obtention du Label Ecole de production en décembre 2023

1b. Présentation du parc machines

7 machines ont été livrées pour démarrer la première année. Le parc machines de la Prod'Factory est désormais équipé de machines conventionnelles et de machines à commande numériques, soit :

- 3 Tours et 3 fraiseuses conventionnels
- 1 Tour MAZAK
- 1 CN Mubéa
- 1 CN Twinhorn
- 1 scie double tête pertici

1c. Remise des clés et mise aux normes du bâtiment

La remise des clés s'est effectuée début juillet.

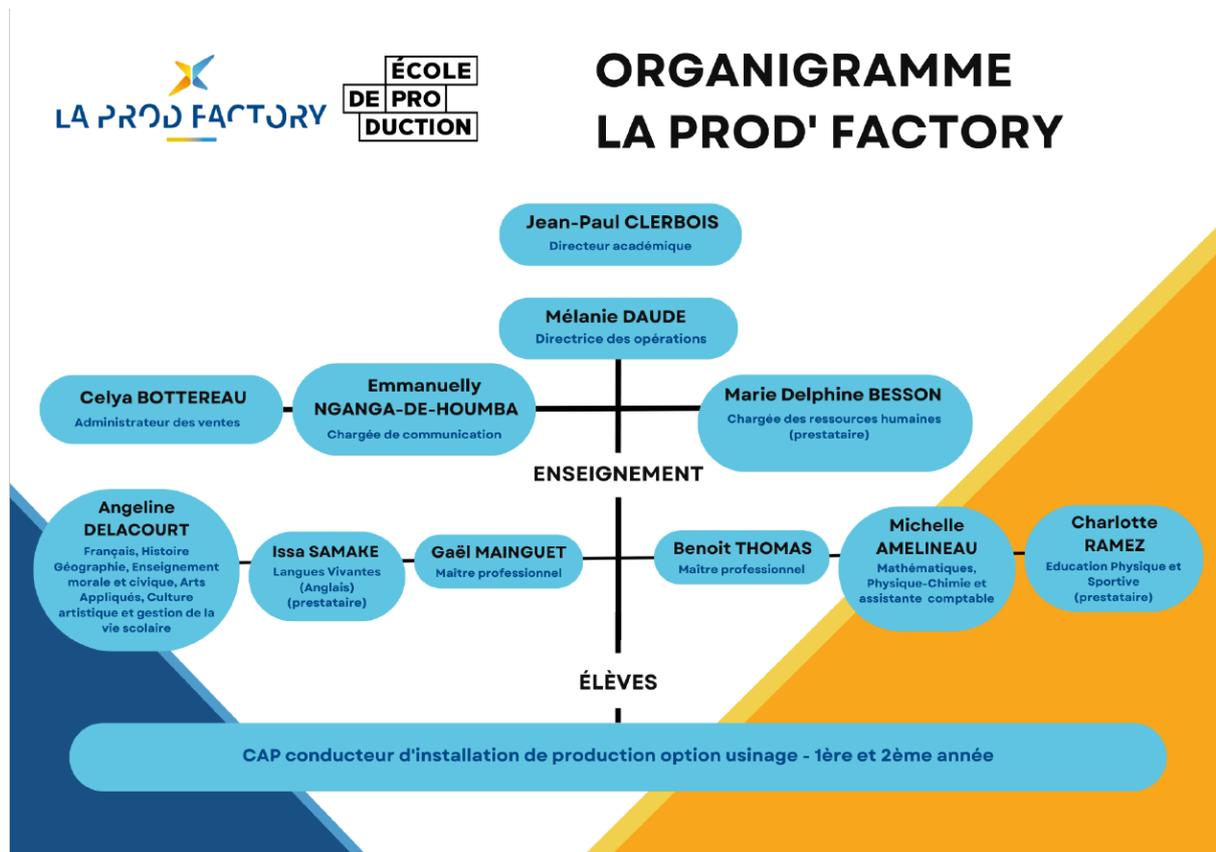
Afin de répondre aux normes ERP, nous avons réalisé des travaux dans le bâtiment, à savoir :

- Création d'un parking avec des emplacements réservés aux PMR
- Création d'une toilette PMR
- Création d'un vestiaire Homme et Femme PMR



1d. Organisation de la Prod'Factory

L'organigramme de l'école est projeté et commenté :



1.e. Le recrutement des jeunes

Nous avons démarré la 1ère promotion avec 10 élèves, 4 autres élèves ont rejoint les effectifs en cours d'année 2023 soit un Total de 14 élèves au 31/12/2024.

2 élèves ont malheureusement quitté La Prod'Factory début 2024, pour cause de conflit familiale.

Nous maintenons nos effectifs à 12 élèves en 2024.

L'ensemble des administrateurs étaient présents pour marquer ce moment fort de la rentrée scolaire qui s'est effectué le 04/10/2023.

Les élèves ont rencontré leur parains, un partenariat fort s'est créé entre les élèves et les administrateurs.

Cette journée a concrétisé le projet d'ouverture de l'école de production.

Madame Daudé Mélanie ajoute que les inscriptions pour l'année scolaire 2024 sont déjà ouvertes et précise que nous comptons aujourd'hui 2 élèves inscrits et 7 sont entrées dans le processus de recrutement. Des immersions sont programmées sur le mois de mai.



Cofinancé par
l'Union européenne



Les candidatures proviennent de l'évènement OSEZ L'INDUSTRIE et de la journée des portes ouvertes.

1f. L'inauguration de La Prod'Factory

L'inauguration de la Prod'Factory, le 04 décembre 2024 fût un grand succès. La vidéo de l'inauguration est projetée lors de la séance. Cet évènement fût également relayé dans la presse.

Une 3^e édition d'Osez l'industrie mémorable

Organisé par l'Union Industrielle du Sud de l'Aisne (UISA), la troisième édition du forum *Osez l'industrie*, du 4 au 8 décembre dernier, a été un véritable succès. Des entreprises aux institutions, l'évènement a été le théâtre d'activités et de présentations diverses et variées.

Ce n'est pas moins de 800 jeunes issus d'établissements scolaires de l'arrondissement, qui ont eu l'occasion de découvrir les diverses facettes de l'industrie, d'explorer des métiers potentiels et d'interagir directement avec des professionnels passionnés. Les exposants, qu'ils soient entreprises, centres de formation ou encore institutions, ont participé activement à des discussions constructives avec les visiteurs. Cette interaction directe a permis de créer des ponts essentiels entre l'industrie et la jeunesse, favorisant une compréhension mutuelle entre les secteurs. Tout au long de la semaine, diverses animations ont été organisées : le mardi fut la journée dédiée à la découverte de l'entrepreneuriat, en collaboration avec l'association



Entreprendre pour Apprendre, le mercredi était consacré exclusivement aux entreprises ainsi qu'aux demandeurs d'emploi, le jeudi matin, le film documentaire *Les Etincelants* d'Ilan Teboul a été projeté relatant le quotidien des élèves d'une école de production située à Cholet. Puis, l'après-midi, le spectacle *Objectif Industrie*, présenté par la compagnie *Acaly*, a surpris son oratoire en cassant les codes et les préjugés liés aux métiers du secteur industriel.

Inauguration de la Prod'Factory

Nouvelle école de production fondée par l'UISA, la 11^e des Hauts-de-France, la *Prod'Factory* a été officiellement inaugurée en grande pompe par le préfet de l'Aisne, Thomas Campeaux et de nombreuses personnalités locales.

Pour rappel, l'objectif affiché par Luc Laratte, président de l'UISA, à travers cette école, est de répondre aux besoins de formations dans les métiers en tension de l'industrie ●



Cofinancé par
l'Union européenne



1g. Label Ecole de Production

Notre organisation et notre système a été audité par la Fédération des écoles de production.

L'audit n'a pas révélé de non-conformité et nous avons donc obtenue le certificat d'attribution du Label Ecole de production.





Cofinancé par
l'Union européenne



1. La vie scolaire

Les élèves ont participé à deux sorties scolaires :

- Nov 23 - Visite de l'exposition « **Humain Autonome : Fossiles Mécaniques** » se tenant à LA CONDITION PUBLIQUE à Roubaix.
- Déc 23 - Visite de l'exposition « Zinédine Zidane » à Paris

Vie scolaire :

-Déc 23 – à l'occasion des fêtes de fin d'année, nous avons organisé un Escape Game à La LPF et nous avons partagé le repas ensemble (raclette) + élection du plus beau pull moche de Noël

Monsieur Clerbois, qui a accompagné les jeunes sur cet événement intervient pour préciser que la sortie scolaire en décembre 2023 n'était pas intéressante et ne permettait pas de couvrir la journée. Ils ont donc décidé de parcourir Paris à métro et de s'arrêter sur les monuments de Paris comme la Tour Eiffel. Certains de nos élèves n'avaient jamais utilisé le métro ni vu la Tour Eiffel de leur vie.

Madame Daude Mélanie explique la manière dont a été organisé l'Escape Games. Cet événement a été organisé par les enseignants qui ont utilisé les acquis dans les matières générales pour déchiffrer les codes.

1i Travailler sérieusement sans se prendre au sérieux.

Des vidéos de la vie au quotidien est projeté

Délibération : Vote sur l'approbation du rapport moral

Le Président appelle au vote et l'AG approuve à la majorité la résolution du rapport moral



Cofinancé par
l'Union européenne



2. PRESENTATION DES RAPPORTS FINANCIERS :

Rapport Financier au 31/12/2022

Présentation du bilan financier par notre cabinet d'expertise comptable

Rapport Financier au 31/08/2023

Présentation du Bilan financier par notre cabinet d'expertise comptable

Madame Allison DUFRENOIS prend la parole pour expliquer les deux rapports financiers et détail les grandes dépenses

2b. Problématiques rencontrées

1) La non-récupération de la TVA impacte à hauteur de 200 000€ la trésorerie de la LPF

Par conséquent, investissements reportés

2) Les investissements reportés ont pour impact le non-déblocage des subventions FNDAT (50 000€)

Madame Daudé Mélanie explique les seules solutions à ce jour pour débloquent la situation

-Atteindre un CA de 76 000€ en 2024, afin d'être soumis aux impôts commerciaux et ainsi débloquent la TVA. (Rétroactif ? Question à l'étude)

-Décaler et réduire les investissements.

Un débat s'ouvre sur cette problématique exposée :

Madame DUFRENOIS répond à la question du sujet Rétroactif et ajoute qu'il sera possible, une fois ce Chiffre D'affaires atteint de récupérer une partie de la TVA calculé par clé de répartition.

Monsieur Pis prend la parole et demande pourquoi certaines écoles peuvent récupérer la TVA et pas LA PROD'FACTORY.

Madame Daudé Mélanie explique que les autres écoles n'ont pas posé la question aux impôts. Du moment où l'on questionne les impôts, les statuts sont étudiés et à ce jour nos statuts ne nous permettent pas d'être éligible à la récupération de la TVA.

Ce à quoi Madame Allison DUFRENOIS explique que la procédure de questionner les impôts est la bonne démarche à suivre et que les autres écoles s'exposent à des sanctions en cas de contrôle.

Monsieur Etienne Hay demande si les activités de notre école peuvent être considérées comme des prestations de service.

Ce à quoi le Président confirme.



Cofinancé par
l'Union européenne



Monsieur Luc LARRATTE ajoute que le modèle économique des écoles de production est unique et que malgré un courrier d'appui du ministère des Finances, les inspecteurs des impôts ne prennent pas en considération les directives ministérielles. Il ajoute qu'il faut absolument développer le Chiffre d'affaires et que le montant de 76000€ n'est pas irréalisable. Cependant la conjoncture actuelle n'est pas favorable pour les industriels ce qui rend plus difficile de confier des travaux de sous traitance à l'école. Une réunion de bureau a eu lieu de 15/04/2024 au matin, où le sujet a été évoqué et une réflexion est portée sur les actions à mettre en place pour apporter davantage de commandes.

Madame Allison DUFRENOIS confirme en précisant que la conjoncture est difficile pour toutes les structures.

Monsieur Clerbois attire l'attention sur le volume de pièces à usiner pour atteindre le Chiffres d'affaires et demande si cet objectif n'entravera pas le bon apprentissage des élèves.

Monsieur Luc LARRATTE rassure M. CLERBOIS en lui expliquant que nos maitres professionnels ont également pour mission d'usiner des pièces pour répondre aux commandes et que l'objectif de former les jeunes ne sera pas impacté par un volume important de commandes.

3) L'accompagnement de la Région sur la 2^{ème} année d'ouverture.

La région nous a communiqué son intention de poursuivre son engagement de soutenir la LPF sur son fonctionnement mais a décidé de réduire l'enveloppe sur la deuxième année passant de 50 000€ à 40 000€. Ecart de trésorerie de 10 000€

Monsieur Luc Larratte, remercie la Région pour son soutien et précise que le projet de la région était d'accompagner 10 écoles sur leur ouverture, Les objectifs étant atteints, les autres écoles qui ouvriront après ce programme n'auront aucune aide de la Région.

Madame Clobourse confirme.

Délibération : Vote sur l'approbation des comptes

Le Président appel au vote et l'AG approuve à la majorité la résolution des comptes



Cofinancé par
l'Union européenne



3. NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES :

Nous avons déposé fin mars 2024, une demande de Fonds Social Européen pour soutenir financièrement l'école dans son fonctionnement.

Dans le cadre de ce projet, un commissaire aux comptes doit être nommé.

Nous avons pris contact avec le cabinet AUDIMIS qui nous a transmis la présentation de la mission.

Le cabinet AUDIMIS travail conjointement avec notre cabinet d'expertise comptable PROSPECTIVE FINANCES ce qui permet de fluidifier les données.

Les honoraires fixés par le cabinet AUDIMIS s'élèveront à 2642€ pour l'année 2024. Ce qui est un budget tout à fait raisonnable en vue de la mission qui sera confiée.

Monsieur pis demande : Le montant des fonds pouvant nous être versé s'élèveraient à combien ?

Madame Mélanie Daudé répond : Nous avons déposé une demande de subvention à hauteur de 100 000€

Monsieur Etienne HAY, demande si l'école peut solliciter du mécénat de compétence.

Monsieur Luc LARRATTE exprime son accord avec l'intervention de Monsieur Hay et précise que l'école a déjà eu recourt au mécénat de compétences et que c'est une initiative que nous souhaitons poursuivre.

Madame Allison DUFRENOIS explique que dans le cadre d'une mission d'un commissaire aux comptes, le mécénat de compétences de s'applique pas.

Délibération : Vote sur l'approbation de la nomination du commissaire aux comptes :

Le Président appel au vote et l'AG approuve à la majorité la nomination du commissaire aux comptes



Cofinancé par
l'Union européenne



4. Calendrier de la prochaine AG

Le 10/12/2024

5. Questions diverses

Monsieur Fabrice BERTRAND demande comment est conventionné les stages d'immersion.

Madame Mélanie DAUDE explique qu'une convention de stage est émise par l'établissement scolaire du jeune ou par la Mission locale.

Madame Mélanie DAUDE clôture la séance et fait part au conseil des projets à venir :

- La Prod'Factory accueillera l'évènement « JOURNEE DES PARTENAIRES » organisé par la FNEP. Lors de cet évènement les autres métiers proposés par les écoles de production seront présents.

Les membres du conseil sont conviés pour participer à cette journée. Madame Mélanie DAUDE envoi les invitations dans la journée.

Monsieur Etienne Hay met un point de vigilance sur la présence des autres écoles de production qui proposeraient des formations que d'autres écoles du territoire proposent.

Madame Mélanie DAUDE explique que c'est un évènement interne au réseau et qu'il n'est pas ouvert au public.

Sont joints au présent Procès-verbal :

- Liste d'émargement
- Le support PP projeté lors du conseil

Le Président
LUC LARRATTE